



## Reproduction artistique d'une photo - droit d'auteur ?

-----  
Par Laurent\_D

Bonjour, j'ai un client qui me demande une couverture pour son livre, en s'inspirant de la pochette de l'album "Lxxxxx" de the Cl.

Je lui ai fait cette proposition de couverture :

Il s'agit d'une peinture numérique qui est une réinterprétation. Pouvez-vous confirmer que ceci ne risque rien au niveau des droits d'auteur ou propriété intellectuelle vis à vis de la photo d'origine ?

Cordialement Laurent.

conditions générales du forum: pas de nom de marque

-----  
Par AGeorges

Bonjour Laurent,

C'est assez difficile de juger sans élément.

Disons que si l'inspiration est claire, il y a un risque. En fait, cela dépend de la structure qui possède les droits sur la photo d'origine. Certaines sont très affûtées et d'autres ne contrôlent pas grand chose.